

10/10

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021****Présents :**

Sarah BONVALET-YOUNES, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER, Kévin COHEN, Jean COTTE, Florence DANTON, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA (départ à 9h15, procuration à Jean COTTE), Golvine DE ROCHAMBEAU, Grégoire ÉTRILLARD, Guillaume FARDE, Jérôme SGARD.

**Absents ou excusés :**

Emiliano GROSSMAN, Mario DEL PERO, Théo GAUDY, Stefania GHERCA, Agathe LECOULANT, Cassandre REMOND, Ann-Sophie SCHOEPFEL.

**Assistaient à la séance :**

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Francesca CABIDDU	Directrice de l'accueil et de l'accompagnement
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Emmanuelle DUBRANA-LETY	Directrice de l'immobilier
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Ninon GREAU	Membre de l'association La Grenade
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignante
Elsa INGRAND	Membre de l'association La Grenade
Nathalie JACQUET	Directrice de la stratégie et du développement
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Mathias VICHERAT	Directeur de Sciences Po
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

\*

\* \*

I. Intervention de Monsieur Mathias Vicherat	2
II. Actions de mécénat en cours	9
III. Validation des conventions annuelles 2021-2022 des associations permanentes	12
IV. Reconnaissance des associations étudiantes	14
V. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 22 novembre 2021	14
VI. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 8 novembre 2021	15
VII. Actualité du projet Campus 2022	16
VIII. Échange d'informations sur des questions diverses	22

# CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021

*La séance est ouverte à 8 heures 40 par Raphaël CHARPENTIER.*

### I. INTERVENTION DE MONSIEUR MATHIAS VICHERAT

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Bonjour à toutes et tous. Je vous propose que l'on commence. Tout d'abord, je tenais à souhaiter la bienvenue à Mathias VICHERAT, le nouveau directeur de Sciences Po, qui a accepté de répondre à notre invitation à Mariana et moi pour se joindre à ce premier Conseil de la vie étudiante et de la formation. Le CVEF n'était pas directement associé à la procédure de sélection du directeur ou de la directrice de Sciences Po, mais nous l'avons suivie avec intérêt, des questions de notre conseil ont été relayées, et puisque nous sommes un peu le conseil de la vie quotidienne de l'école, nous sommes particulièrement intéressés par les premières mesures, les premières impressions aussi peut-être — même si vous connaissez cette école par la campagne que vous y avez menée — que vous pouvez avoir et les premiers chantiers que vous voulez engager. Ce sera sans doute l'objet de notre échange, qui, si vous le voulez bien, commencera d'abord par une intervention de votre part, peut-être une question générale de la nôtre, puis un échange libre de questions-réponses. Je vais donc vous souhaiter la bienvenue, mais également peut-être laisser un instant la parole à Mariana pour qu'elle aussi au nom des étudiants, puisque c'est un conseil mixte, vous souhaite la bienvenue.

#### **Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA**

Merci, Raphaël, je me joins tout à fait à ce qui a été dit. Je pense que je ne trahis personne en disant que nous sommes heureux, Monsieur le directeur, de vous recevoir aujourd'hui, parce que votre arrivée marque la fin d'une période de transition qui a été certes utilement menée, mais qui doit laisser place à un nouveau chapitre pour notre école et je voulais vous assurer que vous trouverez toujours au sein du conseil de la vie étudiante, peut-être pas un débat toujours apaisé, mais en tout cas une volonté de débat et d'échange et de participation et de construction de notre école. Si jamais vous souhaitez intégrer davantage le CVEF au processus décisionnaire, ce serait avec plaisir pour Raphaël et moi. Vous avez de grands défis devant vous.

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci Mariana, vous voyez on commence déjà le lobbying, et peut-être effectivement une question : nous avons demandé aux trois candidats quel serait le programme de leurs cent premiers jours. La question qui aujourd'hui peut se poser, c'est quelles sont les premières orientations dans les premiers mois de votre action à la tête de l'école d'une part, et d'autre part, peut-être, quel est votre rapport d'étonnement, les premières choses que vous avez retenues de ces un peu plus de deux semaines désormais à la tête de Sciences Po.

#### **Mathias VICHERAT**

Merci beaucoup, bonjour à toutes et à tous, je suis très heureux d'être là aujourd'hui. Juste une remarque préliminaire pour vous dire que je suis désolé de ne pas pouvoir rester plus puisqu'il y a une grande conférence dont c'est la treizième édition qui accueille des journalistes du monde entier sur la reconquête du terrain, que je vais devoir ouvrir, mais pour les prochaines éditions du CVEF, j'aimerais bien pouvoir rester plus longtemps avec vous, et donc on verra effectivement avec les deux coprésidents comment, peut-être même au regard de l'ordre du jour, faire en sorte que je puisse davantage participer à vos travaux. La première chose que je voulais dire, c'est que je souhaite effectivement dans les premières semaines qui sont les miennes réserver tous les échanges, les expressions et les dialogues à l'interne,

c'est la raison pour laquelle j'ai fait la bobinette avec les salariés, le grand tour des étudiants ; cette semaine les alumni, je vais faire aussi une interview sur Radio Germaine, que je vais avoir la chance de retrouver après la phase de campagne ; la péniche aussi aujourd'hui, et je souhaite vraiment pouvoir continuer jusqu'aux vacances à échanger d'abord avec l'interne. Je verrai en janvier s'il y a un besoin d'expression externe, étant entendu qu'il y a eu beaucoup de demandes et que nous avons déjà été suffisamment je crois médiatisés sans avoir besoin d'en rajouter, étant entendu que je souhaite continuer à travailler avec les uns et les autres et s'il y a des choses à dire, attendre d'avoir du concret et non pas des intentions et des éléments d'expression sur moi-même, ce qui m'intéresse assez peu : je préfère raconter ce qu'on fait ensemble plutôt que ce que je suis individuellement. Je souhaite aussi rencontrer le Sénat académique, j'en ai déjà discuté, on en reparlait en Conseil scientifique, je pense que c'est important, je ne sais pas sous quelle forme, de pouvoir rencontrer l'intégralité des professeurs de la faculté permanente ; et je vais aussi avoir sous une forme à définir, parce que comme vous le savez, ils sont 4500 — donc ça va être difficile, même en Zoom — avoir un échange avec l'ensemble des vacataires, ou en tout cas avoir un échange avec les représentants des vacataires, parce qu'il y a toute une série de sujets, que ce soit la question de l'harmonisation des taux ou des cours de langue qui sont des sujets importants, qui ont été au cœur de la campagne ou en tout cas du projet que j'ai porté et que je souhaite pouvoir aborder rapidement.

De mes quinze premiers jours, je dois vous dire que j'ai un sentiment extrêmement heureux. Pardon, et puis c'est peut-être parce que c'est la période, de passer pour un ravi de la crèche, je sais qu'il y a beaucoup de sujets et de difficultés, mais j'ai beaucoup aimé l'accueil général et par rapport à ce que vous disiez au départ, j'ai eu le sentiment d'une forte attente, il y a beaucoup de richesse et beaucoup d'actifs et j'ai l'intuition qu'en travaillant de manière collégiale, en regardant de manière transparente et avec un échange d'informations les sujets, qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent être améliorées assez rapidement. Et je rebondis du coup sur une première question que Raphaël CHARPENTIER posait, sur le rôle du CVEF, je crois qu'en réalité, il y a peut-être à réfléchir les missions des instances de gouvernance. Pour moi, je ne souhaite pas être dans une forme discrétionnaire de direction, c'est clair, je pense qu'il y a un besoin d'intelligence collective, et par exemple sur le CVEF, on pourra en reparler un peu plus tard au moment des échanges, mais je crois qu'il pourrait s'emparer de l'intégralité des sujets liés à la vie étudiante, plus que se concentrer essentiellement en termes de décisions sur les questions d'association. Je sais que, évidemment, et l'ordre du jour d'aujourd'hui le montre, il n'y a pas que ça, mais je voudrais qu'on puisse réfléchir ensemble à la possibilité que le CVEF s'empare de beaucoup de sujets de vie étudiante, et nous y reviendrons parce que j'ai quelques idées de dossiers et de travaux sur lesquels j'aimerais que le CVEF puisse réfléchir, et évidemment, c'est vous qui décidez, si vous souhaitez vous en emparer, mais ça m'intéresserait de pouvoir avoir cette approche. C'est un peu la même chose avec le Conseil de l'Institut, qui comme vous le savez ne s'empare pas beaucoup depuis plusieurs années des sujets de recherche alors que c'est dans le statut, et j'aimerais qu'il puisse aussi travailler davantage sur ces sujets.

Quelques mots sur les priorités à venir que j'identifie. Alors je peux vous dire que j'ai reçu un nombre de mails assez hallucinant, y compris parfois d'étudiants qui me demandaient de pouvoir appeler un médecin pour déplacer un rendez-vous médical le jour d'un examen. Donc je me suis dit que le directeur avait effectivement beaucoup de sujets et dans une granularité hyper fine de son champ de compétence et je trouve ça évidemment plutôt sympathique, même si évidemment heureusement que Myriam et ses services sont là pour pouvoir répondre à ce type de questions. Plus sérieusement, je vois quelques éléments importants soit de chantiers soit d'initiatives qui pour moi sont vraiment clés. D'abord, je l'ai dit et redit, je souhaite lancer en tout début d'année une grande consultation des salariés, ça me paraît essentiel. Il n'y a pas eu de consultation des salariés depuis 2011 avec la dernière consultation Technologia. Je viens de recruter une DRH de transition, il n'y avait plus de DRH depuis plusieurs mois, elle restera le nombre de mois nécessaires en attendant le recrutement définitif d'un DRH ou d'une DRH et ça me paraît vraiment très important. Donc ce que je souhaite là, c'est simplement de définir la méthode, c'est-à-dire le prestataire et les calendriers de restitution et la méthodologie, parce qu'évidemment si on a une consultation qu'on pose sur une étagère, ça ne servira à rien. Ça, c'est la première chose qui me paraît importante. La deuxième que je voulais vous indiquer, même si ça fait un peu inspecteur des travaux finis, c'est que le Saint-Thomas est un sujet vraiment très important, sur

lequel j'ai eu beaucoup de réunions depuis que je suis arrivé, parce que Saint-Thomas, c'est évidemment une ouverture : vous le savez, à partir de la Saint-Guillaume, il sera possible de le visiter, et nous aurons le 24 l'ouverture de Saint-Thomas pour les élèves, le 28 l'inauguration officielle, mais il y a derrière toute une série de sujets importants, que ce soit le transfert de certains fonds de la bibliothèque en fonction des disciplines, que ce soit la question aussi de certains bâtiments comme le pavillon de l'innovation pour voir comment le partager et comment le faire vivre ; que ce soit l'ouverture sur le quartier qu'il faut définir avec la Mairie du 7<sup>e</sup>. Parce que ce que j'aimerais et que nous aimerions tous je pense, c'est que le Saint-Thomas vive comme le 27 et le 30 peuvent vivre ouverts sur le quartier, et comme vous le savez l'architecture de Saint-Thomas qui était un noviciat est plutôt d'enclavement, donc il faut voir avec la Mairie du 7<sup>e</sup> comment faire vivre Saint-Thomas, aussi sur le nombre de places de vélo – pardon, je rentre dans les détails, mais comme vous le savez il n'y a que 50 places de vélos aujourd'hui et donc il faut qu'on puisse en mettre à la fois sur Saint-Germain, mais aussi sur la place Saint-Thomas. Bref, c'est un sujet très important pour moi.

L'autre sujet qui me paraît important concerne les admissions, où les équipes de Myriam ont vraiment fait un travail formidable à la fois sur le fond, mais aussi en termes d'explications, parce qu'on a subi un bashing extrêmement fort, et je vous renvoie à l'excellent article du *Monde* qui est paru il y a quelques jours ; *Le Figaro* a suivi avec une ligne un tout petit peu plus critique, mais qui remettait quand même l'église au milieu du village, sur le fait que l'on n'avait pas sacrifié l'excellence, mais qu'on avait nationalisé l'excellence. Parce que quand on a 97 % des nouveaux entrants qui ont un bac mention très bien, il est inadmissible de dire que Sciences Po a sacrifié l'excellence ; en revanche, il y a évidemment un travail itératif qui est fait avec les proviseurs de lycées parisiens pour travailler avec elles et eux ce sujet-là parce que la pierre est aussi dans le jardin des établissements parisiens qui ne nous envoient pas forcément leurs meilleurs élèves, qui sont plutôt sur une logique de milieu de classement, et donc le fait de privilégier les premiers d'un lycée de région n'a rien de répréhensible, bien au contraire. Mais évidemment, il y a des choses encore à travailler, avec la DFI, nous travaillons à une amélioration du dispositif pour l'année prochaine.

Bref, je ne veux pas être plus long, simplement vous dire que je suis à votre disposition pour travailler ensemble, pour réfléchir à des sujets que vous souhaiteriez mettre en priorité à l'agenda, sachant que pour moi, le principe est le suivant : totale transparence avec le CVEF, notamment en matière d'informations, sur tous les sujets que vous souhaiteriez aborder, et définition de quelques verticales — pardon, je parle comme dans une entreprise — sur les points sur lesquels vous souhaiteriez avoir un rôle actif, d'initiative, et sur lesquels je pense on pourrait travailler pour faire en sorte que le CVEF s'empare de sujets structurants. J'ai déjà quelques idées, mais je ne souhaite pas forcément tout de suite les dévoiler, parce que j'imagine qu'il y aura des questions de votre côté, et je souhaite pouvoir laisser la place à ces questions.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, Monsieur le Directeur, est-ce qu'il y a des questions ?

### **Jean COTTE**

Monsieur le Directeur, une question qui fait partie de notre programme et de notre volonté avec Nova, qui porte sur les années de césure pour les étudiants. Je crois que c'est une question qui vous a été posée aussi lors du grand oral, je profite de ce moment en CVEF pour vous en parler. Les années de césure ne sont pas ouvertes à tous, même si dans le cadre du covid, tous les étudiants n'ont pas pu partir à l'étranger : est-ce que vous souhaitez mettre en place une manière de faciliter finalement les années de césure pour les étudiants en master qui n'ont pas pu partir lors du covid, et est-ce que ce n'est pas une mesure qui pourrait avoir vocation à être pérennisée dans le futur, sachant qu'aujourd'hui les étudiants qui veulent partir en année de césure continuent de payer l'intégralité des frais de Sciences Po, alors qu'ils ne sont pas étudiants pendant cette année. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

On va peut-être prendre une série de questions. J'en aurais éventuellement une seconde sur l'organisation, j'accueille évidemment avec beaucoup de bonheur, et je pense que chacun et chacune ici

également, la volonté d'élargissement d'un certain nombre de compétences et de nous permettre de mieux encore nous emparer d'un certain nombre de sujets, c'est quelque chose qu'on essaye depuis un certain temps. La question, justement, qui est une idée que nous portions avec Mariana, est de pouvoir réorganiser certains groupes de travail pour en faire des groupes de travail plus opérationnels entre le Conseil de l'Institut et le CVEF, des groupes mixtes qui pourraient choisir de s'emparer d'un sujet particulier au cours d'un semestre, éventuellement d'entendre des personnes, que ce soit au sein de l'administration ou même à l'extérieur, et à la fin d'émettre un certain nombre de recommandations à l'approbation des conseils et naturellement de la direction. Est-ce que c'est une proposition à laquelle vous pourriez être favorable ? Est-ce qu'il y a une troisième question ? Pour l'instant, non, je vous laisse déjà répondre à ces deux premières questions.

### **Mathias VICHERAT**

Merci beaucoup, Monsieur le Président. D'abord, sur les groupes de travail, j'aimerais faire une première réponse avec un échange de votre côté. Je crois effectivement qu'il faut qu'on puisse réactiver ces groupes de travail et que d'une certaine manière on sorte un peu d'une espèce de rendez-vous institutionnel du CVEF où on a un calendrier avec un passage en revue de sujets, etc. Il faut évidemment le garder, c'est comme en patinage artistique les figures imposées. Mais il y a aussi des figures libres en patinage artistique, c'est souvent là que se niche la richesse de la discipline. Et c'est dans les figures libres, donc dans ces groupes de travail, je crois, que l'on pourrait réellement avoir ce travail de coconstruction ensemble. Et j'avais pensé à trois sujets sur lesquels vous me donnerez vos premiers retours, qui me paraissent d'importance par rapport à la vie étudiante : le premier est celui des inscriptions pédagogiques. J'ai entendu des expressions comme la méritocratie du clic, pas mal de choses, je sais que le dispositif sur le plan technique a été rendu de plus en plus robuste, et c'est bien, entre DFI, DSI, mais il reste des sujets type « premier arrivé, premier servi », toute une série de choses qui font que beaucoup d'étudiantes et d'étudiants pendant la campagne me disaient qu'il y avait un sujet et qu'il y a d'autres pratiques qui peuvent exister comme une liste de choix préférentiels et ensuite un algorithme qui permet de les déterminer, parfois même une intervention humaine, avec un prof qui considère en fonction des dossiers des étudiantes et des étudiants que tel profil correspondrait plus pour avoir des classes parfois plus hétérogènes, dans le sens où la « méritocratie du clic » peut faire en sorte qu'on n'a pas forcément la pluralité que l'on souhaite dans un cours en termes d'origines diverses. Donc ça, c'est un premier sujet sur lequel je pense qu'il pourrait y avoir un intérêt à travailler ensemble.

Le deuxième qui est un sujet plus au long cours — et peut-être que vous considérerez que ce n'est pas un sujet qu'il faut traiter, mais ça me paraît intéressant — c'est la question du nombre d'heures de cours ou de la durée des cours. Je sais qu'à Sciences Po, par rapport à d'autres universités à l'étranger, le nombre d'heures de cours est important, mais c'est aussi la spécificité de Sciences Po et sans doute un intérêt de Sciences Po ; en revanche, faut-il toujours conserver deux heures de cours ? Alors je sais que l'administration risque de me regarder avec de gros yeux, parce que si on commence à se dire, tel cours va faire une heure et quart, un autre deux heures, un autre une heure et demie, ça va être très compliqué en termes d'agenda. Ce n'est pas ce que je suis en train de dire. Je dis juste que, et notamment la période du covid l'a montré, les cours magistraux se passaient en une heure et demie, versus deux heures, il y a peut-être une réflexion à avoir sur la durée des cours, parce qu'il y a deux choses pour moi qui sont importantes côté étudiant, c'est évidemment le sujet d'avoir du temps, non pas uniquement pour soi, mais aussi pour lire, pour étudier, du temps pour s'engager, parce que Sciences Po est aussi une école de la citoyenneté et l'engagement associatif est un élément important, et donc j'aimerais qu'il puisse y avoir peut-être une réflexion là-dessus. De la même manière, il y a une réflexion aussi sur la plage horaire des journées, puisqu'il y a des étudiants parfois qui commencent à 8 heures et finissent à 21 heures ; évidemment cela se fait aussi en fonction des choix qu'ils opèrent des enseignements électifs, donc il y a parfois aussi des situations où on se plaint de ce qu'on a soi-même choisi, mais il y a aussi peut-être des éléments à travailler, notamment lorsqu'on vit à une heure, une heure et demie de Sciences Po, sur la plage horaire, qui peut être un peu compliquée ; peut-être y a-t-il des possibilités, mais il faut regarder sur le plan technique comment ça peut se passer, et en fonction effectivement de la responsabilité de chaque étudiant de choisir des cours qui correspondent à ses éléments de bien-être en termes d'horaires. C'est le deuxième chantier qui me paraît intéressant.

Le troisième est celui posé par l'Association sportive, je sais que c'est un serpent de mer, voire l'Arlésienne, répétée régulièrement, mais la question de la banalisation au moins partielle du jeudi peut être un élément de réflexion, d'autant que par exemple, il y a un sujet d'alignement puisque les écoles ont aussi pour des travaux collectifs au niveau master des demi-journées qui peuvent être préservées pour des travaux collectifs, sauf que malheureusement ce n'est pas toujours le jeudi après-midi, puisqu'on est quand même sur des logiques silotées, c'est la magie de toute organisation et c'est comme ça. Ça pourrait être intéressant d'avoir une réflexion sur justement une forme de généralisation peut-être du jeudi comme étant ce moment de travaux collectifs, de pratique sportive, etc. Je ne m'avance pas parce que je sais que c'est un sujet très complexe ; je sais que la banalisation complète est compliquée. Je voulais poser tout d'abord ces trois sujets, je répondrai évidemment sur le point de l'année de césure, mais peut-être j'aimerais d'abord avoir votre réaction là-dessus.

### **Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA**

Je vous rejoins totalement sur le sujet de l'association sportive, également sur celui des inscriptions pédagogiques et je voulais peut-être revenir sur le point des heures de cours et suggérer moi-même un sujet que je trouve important par la suite. Je pense qu'il y a effectivement quelque chose à réfléchir au niveau des heures de cours, quand vous dites qu'il faut du temps ailleurs, par exemple pour lire, on s'est un peu fait la réflexion que, effectivement au début à Sciences Po, au niveau des admissions, on se retrouve avec des profils qui sont extrêmement variés, originaux, des étudiants qui ont des parcours très divers et leurs propres spécialités, et qu'à la fin du parcours Sciences Po, parfois, on perd un peu ces originalités de parcours parce qu'on est un peu obligés de se spécialiser, de se forcer à se conditionner aux cours, à la charge de travail, etc. Et donc je pense qu'il y a effectivement une réflexion à avoir à ce niveau-là pour que les différents étudiants puissent maintenir l'originalité de leur profil, développer leurs intérêts particuliers en parallèle de leur scolarité.

J'aimerais aussi mettre sur la table le sujet de la lutte contre les discriminations, qui nous tient extrêmement à cœur à Nova, mais je pense aussi à l'ensemble de la communauté étudiante ; il me semble qu'il serait important éventuellement d'envisager un groupe de travail sur le sujet, au même titre qu'il y a pu avoir un groupe de travail pour la lutte contre les VSS, parce que c'est un sujet tout aussi important et assez d'actualité, qu'on aimerait pouvoir aborder plus longuement.

### **Kévin COHEN**

Tout d'abord merci pour votre présentation et les trois sujets que vous présentez pour les groupes de travail. Dans la même lignée, sur la question des luttes contre les discriminations, depuis le début, on appelle de nos vœux avec l'UNEF, mais maintenant avec Nova aussi, la construction d'un pôle contre les discriminations à Sciences Po, donc on aimerait bien aussi qu'il y ait ce groupe de travail concret, au même titre que sur les VSS à Sciences Po.

### **Guillaume FARDE**

Merci, Monsieur le Directeur. Je voulais simplement revenir sur votre proposition un peu iconoclaste, mais très intéressante de mon point de vue, de modifier les durées de cours. C'est, je pense, très ambitieux, parce que c'est peut-être une poupée gigogne de chantiers, puisqu'une fois qu'on touche à la durée des cours, on touche à la question du planning qui n'est pas une question simple, on touche peut-être aussi à la question de la rémunération des enseignants vacataires puisqu'elle est calculée sur une base horaire et pas sur des demi-heures, des quarts d'heure ou autres, mais au sein de l'École d'Affaires publiques où j'ai l'honneur et la chance d'enseigner, on a fait quelques tentatives d'enseignements innovants, ou hors les murs, où on casse la dynamique des 12 fois 2 heures sur 13 semaines, qui est un peu celle de l'enseignement électif, et ce sont des tentatives qui ont été fructueuses et concluantes, donc si on pouvait justement ouvrir ce chantier et approfondir cette dynamique, je pense que nous serions finalement ce que nous sommes aussi, c'est-à-dire innovants.

### **Jean COTTE**

Monsieur le Directeur, je veux vous dire déjà que sur ces trois chantiers Nova sera présent pour travailler avec vous et l'ensemble des élus. Je voulais rebondir, puisque vous avez parlé des inscriptions

pédagogiques, et aborder le projet qu'on propose avec Nova, pour réformer les inscriptions pédagogiques, dont on pense depuis longtemps qu'il pourrait vraiment permettre à l'ensemble de la communauté étudiante d'être satisfaite : le principe serait de faire une première inscription pédagogique « blanche » qui permettrait à l'administration de savoir quelles sont les attentes des étudiants, voir si certains cours sont très plébiscités si on ne peut pas envisager de les dédoubler pour permettre à plus d'étudiants d'y participer ; voir si certains autres cours ne sont pas autant plébiscités et potentiellement accueillent uniquement des élèves qui ont raté si vous me permettez l'expression leurs inscriptions pédagogiques, et donc pouvoir permettre par-là de faire une inscription blanche qui permette à tout le monde de voir si le calendrier choisi fonctionne et ensuite de s'adapter lors d'une inscription pédagogique comme on le fait aujourd'hui, et qui permettrait de ne pas avoir à changer totalement le système logistique qui, j'imagine, doit être compliqué à modifier, et permettrait à l'administration et aux étudiants de trouver vraiment un consensus pour finalement avoir un bien-être sur les cours.

### **Sarah BONVALET-YOUNES**

Je ne vais pas revenir sur les inscriptions pédagogiques, mais c'est également quelque chose que l'UNEF demande à modifier depuis un moment, donc ça nous fait plaisir que vous en parliez. Vous parliez des étudiants qui commençaient à 8h et finissaient à 21h, je vais vous retourner la question, ce n'est peut-être pas intéressant de l'approfondir maintenant, mais des étudiants salariés qui ont également des problèmes au niveau de leurs emplois du temps, pour savoir s'il serait possible d'avoir plus d'aménagements pour eux ; mais également des étudiants qui sont militants au sein d'associations membres de structures politiques, syndicales, et notamment par rapport à la question du parcours civique — une interrogation revient beaucoup chez les étudiants : est-ce qu'il serait possible de faire le parcours civique au sein d'une organisation syndicale ou politique tout en faisant bien sûr attention à ce que les missions qui soient effectuées pendant le temps du parcours civique soient des missions d'aide au collectif. Mais je pense que c'est quelque chose qui pourrait vraiment aider également les étudiants à se dégager beaucoup de temps dans leurs emplois du temps et à associer des activités différentes.

### **Mathias VICHERAT**

Merci beaucoup pour toutes ces questions et remarques. Dans l'ordre, sur les discriminations, je suis complètement d'accord, mais je vais peut-être vous dire quelque chose qui concernerait le fait d'aller plus vite que la musique : en réalité, je ne veux pas qu'un groupe de travail ralentisse la mise en œuvre, parce qu'on a posé les jalons pour les VSS, vous savez que la cellule d'enquête est installée début janvier, et donc on a un dispositif VSS interne de signalement réaction sanction, qui va être totalement opérationnel début janvier. Pour moi, sur les discriminations, on n'a pas à réfléchir 12 ans, on a à faire exactement le même dispositif, avec écoute externe de France Victimes, avec une grande sévérité de la position du directeur sur saisine de l'article 40 s'il y a une caractérisation évidemment, plus sanction disciplinaire par la section disciplinaire qui serait saisie ; donc oui, sur les discriminations, je ne sais pas si on a réellement besoin d'un groupe de travail, franchement, parce qu'on sait exactement ce qu'il faut faire. Peut-être faut-il appréhender la question des discriminations, parce qu'après on va entrer dans des sujets sémantiques et idéologiques, pardon de le dire, qui vont nous ralentir considérablement, parce qu'on va dire : c'est quoi le champ des discriminations, quelles sont les différentes discriminations qu'on doit faire entrer dans le champ, etc. Je pense que les discriminations sont définies et sanctionnables sur le plan légal, sur le plan réglementaire, et qu'il y a un moment où on prend ce champ de discriminations-là, et ce sera déjà pas mal. Donc, si vous souhaitez qu'on en discute, ou qu'il y ait un groupe de travail, je ne suis pas contre, mais pour moi, c'est clair et net qu'en début d'année, on met en place les VSS, et les discriminations suivent dans les semaines qui viennent, avec un autre numéro pour France Victimes, parce qu'on ne va pas tout mélanger, on ne va pas faire le même numéro pour les VSS et les autres formes de discrimination ; et de la même manière, je souhaite avoir auprès de moi un pôle qui lutte contre les discriminations directement rattaché à moi, et c'est aussi un sujet de début d'année.

Sur les innovations, je suis d'accord avec vous, Sciences Po doit rester à l'avant-garde. C'est compliqué en termes de paye, d'agenda, de planning, mais si on veut rester à l'avant-garde, on ne peut pas se satisfaire d'une situation standard, en disant 12 fois 2 heures sur 13 semaines, etc. Je pense qu'il faut ouvrir un peu les chakras d'innovation pédagogique comme Sciences Po sait le faire depuis 1872, et se

demander à un moment si dans la période actuelle, il ne serait pas bon de réfléchir à certaines formules qui peuvent être d'ailleurs 2 fois 1 heure, peut-être — là pour le coup, c'est plus simple — avec toutes les réflexions possibles évidemment sur du hors les murs, etc., je vous rejoins complètement là-dessus. Et si en plus l'expérience de l'École d'Affaires publiques fonctionne, peut-être faut-il partir de cette expérience pour voir comment globalement on peut le faire. C'est un chantier compliqué, ça ne va pas se faire en un claquement de doigts ; contrairement à ce que je disais sur les discriminations, je pense que ça va être compliqué de le mettre en place dès la rentrée, mais je pense que c'est un chantier sur lequel il faut que l'on puisse avancer rapidement.

Sur la question concernant à la fois l'activité salariée, l'activité syndicale, je pense que c'est une réflexion qu'il faut mener au niveau de l'autonomie étudiante au sens large. J'en parlais avec Sébastien notamment sur ce sujet-là ; je pense que c'est quelque chose qu'il faut qu'on réfléchisse ensemble. Peut-être que ça peut d'ailleurs être l'objet d'un groupe de travail avec le CVEF, pour regarder les modalités possibles, si vous souhaitez l'ajouter — après il faudra qu'on série, pour ne pas lancer 5 groupes de travail en même temps, même s'il peut y avoir des sous-groupes et qu'on puisse ne pas être tenus de tous y participer. Mais ça me paraît quelque chose d'important.

Sur l'année de césure, pour voir comment accompagner les élèves qui n'ont pas fait leur année à l'international, c'est un sujet qui est instruit par les services de la DFI, et évidemment on reviendra vers vous pour vous dire ça, mais c'est bien quelque chose qu'on a en tête.

Je dois m'arrêter et je vais juste introduire le propos de Nathalie Jacquet et vous dire deux choses que j'ai déjà dites à l'occasion du grand oral. Il faut que collectivement on soit responsables sur le sujet du mécénat. C'est vraiment un message que je vous passe ; je ne suis pas un parangon de la substitution du privé au public, j'ai quand même fait beaucoup plus de ma carrière dans le public que dans le privé, mais il faut qu'on soit pragmatiques, comme vous le savez il y a une règle des trois tiers en matière de budget : un tiers d'inscription, je ne souhaite pas qu'on augmente les droits d'inscription, même s'il peut y avoir des évolutions liées à l'inflation, et j'ai lu le tract très bien fait de l'UNEF qui a été diffusé sur les réseaux sociaux sur les +1,3 d'augmentation ; je pense que par ailleurs sur la question de la dotation de l'État, on va se battre, je vais me battre, mais il ne faut pas s'attendre à avoir des mille et des cents, vu l'état général des finances et notamment le budget du MESRI ; et il reste donc ce troisième tiers qui concerne les partenariats. Je vous demande, je nous demande, d'être dans la raison, évidemment avec de l'éthique, sur ces sujets. Il ne faut pas se mettre des bâtons dans les roues : nous avons besoin de partenariats privés, pour développer l'ambition de Sciences Po. C'est comme ça. Il y a plein d'exemples qui vont être développés : vous le savez, il y a la fondation McCourt, on a toute une série d'autres mécénats sur d'autres sujets, sur les chaires, etc. Évidemment, il faut que ça se fasse en dialogue avec vous, que ça se fasse de manière éthique, mais nous allons développer les partenariats dans les mois qui viennent, c'est absolument indispensable, et en plus, je vais vous dire une chose, il y a un élément qui est intéressant, c'est que ça permet aussi aux deux parties d'évoluer ; nous ne sommes pas dans une approche où on prend l'argent et on ne mâtime pas ou on ne colore pas le point de vue de l'entreprise sur l'école. C'est vraiment un dialogue à deux et pour moi, ce type d'approche est aussi un élément j'allais dire de RSE pour l'entreprise, parce que l'on cherche évidemment à imposer aussi notre vision aux entreprises sur la manière de faire du mécénat et c'est pour ça que ce dialogue est riche. Alors là on va parler d'un petit sujet qui est la place en Boutmy, ça a déjà été abordé au Conseil de l'Institut, au Conseil d'administration, c'est le fait de pouvoir « mécéner » avec du naming, enfin pas vraiment du naming parce que ce sont de vrais gens qui sont inscrits. J'ai moi-même payé ma contribution pour avoir une place en Boutmy, et je trouve que c'est un exemple assez efficace pour pouvoir financer toute une série d'actions. Je tiens à dire une chose importante, c'est qu'auparavant, les « gains » de cette campagne-là devaient aller au projet Saint-Thomas ; je souhaite qu'à l'avenir, ce puisse être dédié au bien-être et à la santé des étudiants, ça me paraît absolument indispensable, et c'est aussi un élément du programme que je porte et que l'on pourra discuter ensemble : la création rapide d'un centre de santé pour les étudiants ; et pour moi, ce type de dispositif doit pouvoir prioritairement financer la santé et le bien-être des étudiants. Je suis désolé, je dois vous quitter. Nathalie, je te laisse continuer. À très bientôt, et si vous avez des idées sur les groupes de travail, on peut échanger par mail, merci.



## **Raphaël CHARPENTIER**

Merci infiniment, Monsieur le Directeur, bonne présentation à l'École de journalisme et nous avons retenu également que vous reviendrez nous voir.

## **Mathias VICHERAT**

Évidemment.

## **Raphaël CHARPENTIER**

Et donc je salue l'arrivée de Nathalie JACQUET qui a déjà été parfaitement introduite dans cette présentation effectivement importante pour notre école et je vous cède la parole.

## **II. ACTIONS DE MÉCÉNAT EN COURS**

### **Nathalie JACQUET**

Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Peut-être avant de rentrer dans le vif du sujet de cette opération « Gardez votre place en Boutmy », je vais vous dire un mot de contexte sur la levée de fonds à Sciences Po, ça fait longtemps que je ne suis pas venue en CVEF et peut-être que vous avez un peu perdu le fil. Vous savez sans doute que nous sommes engagés dans une grande campagne de levée de fonds qui a été démarrée à la rentrée 2018, qui va s'achever fin 2022 et qui poursuit l'objectif de lever 100 millions d'euros. Vous comprendrez que la tâche n'est pas mince. Aujourd'hui sur cet objectif, nous sommes à peu près à 82 millions ; notre levée de fonds se ventile en partenariats d'entreprises, levées de fonds auprès des particuliers, et sur 3 grands axes : le premier en nombre et en importance de sujets, c'est évidemment tout ce qui concerne les étudiants, l'inclusion et l'égalité des chances ; dans cet axe-là, on programme le dispositif CEP, l'accessibilité et plein de campagnes menées de manière ad hoc. Par exemple avec la DFI, on a mené une campagne express à la rentrée pour accueillir nos étudiants afghans, et trouver des solutions pour les diplômés de différentes écoles qui avaient dû être exfiltrés d'Afghanistan rapidement. Le deuxième axe, naturellement on est une institution d'enseignement et de recherche, c'est l'innovation pédagogique et la recherche, et ça peut se décliner de plein de façons différentes, le directeur a mentionné les chaires ; c'est vrai que les chaires, je pourrais vous en faire une présentation si ça vous intéresse un jour, on en a une douzaine aujourd'hui à Sciences Po sur les grands sujets de société, dans le champ des sciences humaines et sociales ; il y a le projet McCourt, dont vous avez entendu parler et sur lequel je veux bien vous donner aussi des éléments. Et puis le dernier bloc de sujets de levée de fonds, c'est ce qu'on appelle Campus 2022, c'est l'immobilier, tous les travaux de réfection, et de mise aux normes qui sont nécessaires dans nos différentes implantations : évidemment Saint-Thomas est un bloc important de Campus 2022, puisque sur les 190 millions d'euros de coût de Saint-Thomas, le poids de la levée de fonds s'élevait à 20 millions. On est en train de terminer notre campagne pour Saint-Thomas. Voilà pour vous donner un ordre d'idée, on est à 82 millions, je n'ai pas encore comptabilisé les 25 millions du projet McCourt, qui sont en train d'être signés ; on a signé en fait une lettre d'intention très détaillée avant l'été, et là en ce moment avec la DAJAM, on est en train de procéder à la rédaction très précise de cette convention de partenariat qui va cadrer nos dix ans de coopération avec cet Institut McCourt, donc c'est évidemment important et on prend le temps qu'il faut. Et pour vous dire un peu ce qu'on lève en rythme annuel à Sciences Po, nous à la DSD, notre métier est de venir abonder le budget de l'institution, évidemment pas de créer des dépenses nouvelles ; de venir nous insérer dans l'exécution du budget. Bon an mal an, on essaye de lever entre 19 et 20 millions d'euros par an, et là aussi je peux vous dire qu'il faut vraiment se remonter les manches pour le réaliser, et pour vous donner un ordre d'idée en 2020, on a collecté 15,5 millions en mécénat pur et 3,9 millions en taxes d'apprentissage, puisque c'est aussi à la DSD que la taxe d'apprentissage est levée. On a une activité vraiment intense sur tous les fronts, on essaye de ne pas perdre de terrain ; les derniers mois ont été compliqués, vous vous en doutez, notamment le covid qui a évidemment affecté les partenariats d'entreprise et qui a créé aussi beaucoup d'inquiétude auprès des donateurs individuels ; les derniers mois sans direction n'ont pas été simples puisque nous avons besoin d'avoir une politique qui soit très incarnée pour pouvoir être audibles vis-à-vis de nos différentes parties prenantes, mais nous

n'avons pas perdu beaucoup de terrain, Dieu merci, et là les choses semblent repartir très fortement, donc on en est contents.

Si je viens vous parler aujourd'hui de « Gardez votre place en Boutmy », c'est qu'on a pris du retard sur cette opération, et peut-être que quand on avait présenté les objectifs en 2019, vous n'étiez pas tous autour de la table, donc on trouvait ça important de venir vous dire de quoi il s'agit. C'est une opération comme il en existe dans pas mal d'établissements d'enseignement supérieur, qui s'inscrit dans la campagne des 150 ans qui se termine l'année prochaine, et qui a pour objectif de mobiliser plus fortement qu'on le faisait jusqu'à présent le réseau des anciens élèves de Sciences Po, qui ont gardé un attachement très fort à leur *alma mater* et qui ne savent pas nécessairement comment matérialiser cet attachement et comment s'inscrire plus délibérément dans le développement de notre institution. C'était aussi une occasion pour nous d'élever le don moyen : je ne l'ai pas dit, mais on a 3000 donateurs individuels à peu près en base annuelle, qui sont pour la plupart des anciens élèves, et qui donnent en fonction de leurs âges, situations professionnelles, capacités financières, vraiment sur une gamme très large, mais avec un don moyen qui n'est pas très élevé (200 à 300 euros). Cette opération a été l'occasion d'élever le don moyen et d'aller chercher dans notre vivier des donateurs qui n'avaient pas encore exprimé leur attachement de cette façon.

La campagne a commencé en octobre 2019 ; l'objectif consiste à poser des petites plaques, je vais vous montrer comment ça se matérialise juste après, sur les dossiers des sièges de Boutmy et ces petites plaques comportent le nom, le prénom, l'année de diplôme de nos anciens élèves en contrepartie d'un don qui jusqu'à présent venait abonder le compte Campus 2022 et qui va, comme le directeur vient de l'indiquer, désormais être fléché sur la santé et le bien-être étudiant. Des initiatives comparables, vous en avez vues certainement quand vous allez dans des établissements artistiques ou culturels : à l'Opéra Garnier, il y a une opération très similaire qui consiste à adopter un fauteuil avec des sièges dont les « tarifs » s'établissaient entre 1500 et 20 000 euros : au château de Fontainebleau, on a donné aux usagers la possibilité de nommer des marches ; et puis à l'Institut catholique de Paris, à Centrale Supélec, à Mines ParisTech, ça a été très souvent une opération de la même nature que la nôtre, à savoir donner son nom au siège d'un amphithéâtre emblématique de l'institution.

Les modalités de nommage d'un siège à Sciences Po sont exclusivement dédiées aux alumni, et c'est tout le sens de cette opération. N'importe qui ne peut pas venir nommer un siège de Boutmy. Je précise aussi que bien que ce soit uniquement des alumni, on vérifie qu'il n'y a pas de difficultés réputationnelles, d'affaires de justice ou de choses de ce genre ; dans ce cas-là, on se réserve la possibilité de refuser la proposition de don. Il s'agit pour la plupart d'initiatives individuelles ; des individus décident de donner leurs propres noms ; mais ça peut être aussi un hommage à quelqu'un d'autre, et on l'a vu finalement dans pas mal de cas au cours de l'expérience qu'on vient de passer sur cette opération. Souvent un donateur rend hommage à son père, par exemple, ou à sa mère qui a fait Sciences Po, et qui est d'ailleurs toujours de ce monde ou pas ; ça peut être à une personnalité emblématique de l'institution, mais qui reste un ou une diplômé(e) ; et puis on a des opérations collectives dans le cas où des amis auraient envie de matérialiser les amitiés qu'ils avaient à l'époque et leur place dans Boutmy à travers ces plaques-là. Il y a aussi eu des opérations de *crowd funding* où un groupe d'amis s'est cotisé pour prendre une plaque en l'honneur de quelqu'un qui est décédé par exemple. Il y a plein de modalités qui permettent aussi de marquer des amitiés, des attachements, et des choses qui se sont passées à Sciences Po, il y a longtemps ou moins longtemps.

On vous a fait une petite photo de la mise en œuvre d'une plaque sur un dossier. Voilà la taille et la visibilité que ça a. On a essayé de faire en sorte que ça ne soit pas trop clinquant et que ça s'intègre dans le style patiné de notre cher amphi Boutmy. Voilà comment ça se met en œuvre.

En termes de tarifs, les niveaux de dons en transversal d'en bas à gauche jusqu'en haut à droite vont de 1500 à 15 000 euros, en fonction de la localisation dans l'amphithéâtre, en fonction de la durée aussi et il fallait qu'il y en ait un peu pour toutes les bourses. C'est défiscalisable de la même manière que tous les dons qui sont reçus à Sciences Po, j'aurais dû le dire, mais vous le savez certainement : en raison de la qualité reconnue d'utilité publique de notre FNSP, tout est éligible au mécénat, tous les dons particuliers et d'entreprises, et donc défiscalisable pour les particuliers à hauteur de 66 à 75 % selon de quel impôt nous parlons. Je passe vite, vous me poserez des questions si vous en avez.

Aujourd'hui, on a 160 sièges qui sont déjà réservés, ceux qui sont matérialisés en rouge ; quand on va sur le site que nous avons créé et qu'on passe la souris sur les fauteuils qui sont réservés, on voit le nom de la personne qui a fait un don. Et nous nous étions engagés vis-à-vis de nos donateurs à poser les 100 premières plaques une fois qu'elles seraient confirmées. On est tombé en plein covid, on n'a pas pu le faire et donc on se propose d'installer les 160 premières plaques au mois de janvier dans l'amphi, ce qui nous permettra à la DSD de relancer l'opération et de nous créer des témoignages, des photos et une matérialisation de ce que suppose la participation à cette opération.

On a essayé de regarder un petit peu la sociologie des alumni qui avaient répondu présents pour cette opération. Je ne sais pas si c'est très significatif, mais on voit que 1989 est la promotion la plus représentée. On peut se dire que ce sont des gens qui ont 55 ans et qui commencent à avoir un certain pouvoir d'achat et qui se retournent sur leur passé peut-être avec un peu de nostalgie. Il y a des dons collectifs, je le disais tout à l'heure, pour honorer la mémoire de certains de nos anciens élèves qui sont partis trop vite. 54 % des sièges sont réservés pour 10 ans ; 56 % sont en bronze. Tout cela montre que ce sont les catégories les moins chères qui ont été bien sûr été plébiscitées. Et puis on a 7 jeunes mécènes qui ont voulu témoigner leur attachement en participant à l'opération.

On a collecté jusqu'à présent une jolie somme qui dépasse comme vous pouvez le voir les 800 000 euros. C'est une opération qui a eu un bel écho dans la communauté. Sur la slide d'après, je vous ai préparé ce qu'on peut espérer : on a 35 % des sièges qui ont été réservés, il en reste encore 300 disponibles. Si on regarde à quels tarifs sont valorisés les sièges qu'il reste, on voit qu'on pourrait encore lever entre 1 et 2 millions d'euros si vraiment on poussait l'opération jusqu'aux limites de ses capacités et donc c'est intéressant pour nous de savoir qu'on a la capacité au moins de doubler ce qui a été déjà réalisé. Je suis naturellement à votre disposition pour répondre à toutes vos questions dès à présent. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, Nathalie JACQUET. Est-ce qu'il y a des questions, avant qu'on passe à la suite ? Pas de regrets ? Dans ce cas-là, peut-être avant de vous laisser partir, je voudrais vous remercier pour tout le travail mené, parce que nous savons qu'il est essentiel à ce que Sciences Po puisse vivre, et à ce qu'un certain nombre de services puissent être fournis aux étudiantes et aux étudiants, et vous y contribuez largement, et donc collectivement nous voulons vous en remercier et par ailleurs saluer votre présence ici dans ce conseil, parce qu'effectivement, ça fait longtemps que le CVEF n'avait pas eu de présentation sur le mécénat et c'est une chose utile, je crois, et nécessaire et donc peut-être que nous vous reverrons bientôt pour nous en reparler et faire un suivi parfois peut-être un peu plus régulier. Rassurez-vous, on ne vous convoquera pas dès le mois prochain. Merci encore.

### **Nathalie JACQUET**

Merci. Bonne journée à vous.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Si vous le voulez bien, pour la suite de l'ordre du jour, puisque nous sommes nombreux aujourd'hui, et pour éviter de nous retrouver dans des conditions de difficulté de quorum un peu plus tard, je propose de passer aux points de vote qui en général vont assez vite, puisqu'il s'agit essentiellement de vote sur les associations, et de validation de conventions. Et ensuite, ça nous permettra, et je vous prie du coup, Mme DUBRANA-LETY, de bien vouloir m'en excuser, de nous consacrer plus longuement à la présentation Campus 2022 qui est un élément important qui mérite tout notre temps sans contrainte. Est-ce que cela va collectivement ? Parfait. Je propose qu'on passe d'abord sur le point sur la validation des conventions annuelles des associations permanentes. M. VIVIEN.

### **III. VALIDATION DES CONVENTIONS ANNUELLES 2021-2022 DES ASSOCIATIONS PERMANENTES**

#### **Baptiste VIVIEN**

Bonjour. Je vais essayer de faire vite. Vous savez toutes et tous que conformément à l'article 12 du règlement de la vie étudiante, la qualité d'association étudiante permanente est conditionnée à la signature d'une convention avec Sciences Po et à la validation du conseil. Comme le document que vous avez reçu l'indique, sont présentées cette fois-ci 14 nouvelles associations, réparties sur l'ensemble des campus – quand je dis nouvelles, elles ne sont pas nouvelles, elles sont bien connues de la maison. Dans le document, vous pouvez trouver les missions qui leur sont déléguées et les dotations proposées par leurs campus ou leurs écoles. Je précise simplement qu'avec ces 14 en plus de celles validées lors des 3 derniers conseils, on atteint les 33 associations en convention, qui ont finalisé l'ensemble de leurs dossiers, il restera une toute petite poignée de retardataires pour le prochain conseil certainement en janvier.

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Il me semble qu'une association devait très brièvement présenter son projet.

#### **Baptiste VIVIEN**

C'est La Grenade, mais leur dossier a fait l'objet d'un vote lors du précédent conseil. On souhaitait tout de même leur permettre de se présenter.

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Dans ce cas-là, est-ce qu'il y a des remarques, des questions sur la reconnaissance des associations permanentes ?

*Les membres valident les conventions annuelles des associations permanentes à l'unanimité.*

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Nous en profitons pour accueillir les représentantes de l'association La Grenade dont nous avons validé lors du précédent conseil la convention d'association permanente. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre présence pour nous présenter brièvement les grands traits de ce que permettra cette reconnaissance et de ce que permettra votre association dans la vie des étudiantes et des étudiants. Nous vous écoutons.

#### **Ninon GREAU**

Bonjour, merci de nous laisser quelques minutes pour vous présenter l'épicerie participative et solidaire de Sciences Po. L'épicerie est née du constat que les produits de qualité sont difficiles d'accès pour les étudiants à Paris, notamment depuis la crise sanitaire, le budget des étudiants s'étant considérablement restreint. À Sciences Po, on sait que l'AMAP Sciences Potirons propose déjà des solutions pour les fruits et légumes et CAFÉS fait des solutions de restauration qui concilient qualité alimentaire et budget étudiant. En revanche, pour les produits d'épicerie, on avait peu de possibilités, et notamment aussi pour l'aide alimentaire. Ce projet s'est constitué durant l'année 2020 au sein d'un projet collectif de master, et les étudiants qui l'ont porté nous l'ont confié à la rentrée. On a donc ouvert nos portes en novembre, et aujourd'hui on a 103 membres actifs sur le volet solidaire. L'épicerie se compose de deux volets : un volet participatif et un volet solidaire. Le volet participatif, c'est sous le format d'une épicerie coopérative, c'est-à-dire que les membres ne sont pas de simples consommateurs, ils font vraiment vivre l'épicerie ; notamment, ils ont l'obligation de fournir deux heures de permanence par mois pour ouvrir le local à leurs camarades et aux autres adhérents. Au sein de ces 103 membres, il y a notamment 12 membres actifs qui permettent l'existence de l'épicerie avec des missions plus précises, qui s'investissent beaucoup plus que les simples deux heures de permanence. Les produits qui sont vendus au sein de l'épicerie sont vendus au prix d'achat, on ne fait aucun bénéfice : l'idée est vraiment de fournir un accès centralisé à des produits bio et majoritairement en circuits courts, que ce soit pour des produits d'épicerie, des fruits et légumes ou des produits laitiers.

### **Elsa INGRAND**

Le deuxième volet de l'épicerie est le volet solidaire qui n'est pas ouvert à tous les élèves de Sciences Po comme l'est le volet participatif, mais seulement à des étudiants qui sont choisis par le pôle social. Pour le moment, ce volet concerne 61 étudiantes et étudiants et les produits vendus dans ce volet le sont à 20 % de leur prix. Par exemple, une brioche qui coûte un euro sera vendue 20 centimes. Donc c'est une forme d'aide alimentaire. Le but est d'avoir des produits de la meilleure qualité possible et on essaye notamment de faire des collectes dans des Biocoop pour avoir au maximum les mêmes produits que le volet participatif, pour ne pas avoir de volets à deux vitesses. Et pour le volet solidaire, on a des créneaux dédiés où les personnes peuvent venir et bien évidemment les élèves bénéficiaires n'ont aucune obligation de permanence comme ça peut être le cas sur le volet participatif.

Ces deux volets ont un même but, à savoir se réapproprier son alimentation et sa consommation au travers de discussions, de choix, etc. Pour le volet participatif, on a créé un groupe produits où les élèves peuvent faire part de leurs demandes, de leurs requêtes sur les produits et sur le volet solidaire, on fait de nombreuses consultations auprès des élèves pour leur demander les produits qu'ils préféreraient qu'on collecte, où faire ces collectes, etc. Le but est vraiment de discuter et d'être les plus horizontaux possible. Et puis on a quelques perspectives pour l'année prochaine : d'abord d'attirer davantage d'élèves en se stabilisant et en s'institutionnalisant au sein de Sciences Po, comme peut l'être CAFÉS par exemple qui est là depuis plus de dix ans. On a aussi une formidable perspective qui est de déménager au 30 rue Saint-Guillaume à la rentrée de septembre 2022, ce qui nous permettra d'avoir un local plus grand, avec des capacités de stockage, et d'être au même endroit que CAFÉS et d'autres associations tournées vers l'environnement. On souhaiterait également étendre les activités de La Grenade, que ce soit en réalisant des conférences, des ateliers anti-gaspille, des ateliers de cuisine, en faisant des collaborations avec d'autres associations tournées vers l'environnement. On souhaiterait aussi développer notre équipement, toujours dans cette logique d'agrandissement de l'épicerie, que ce soit en commandant des étagères à silos pour le vrac, un vélo cargo pour les livraisons, etc. Et puis finalement juste trouver en collaboration avec les élèves des produits toujours plus responsables et abordables. Merci de votre écoute.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci infiniment à vous. Est-ce qu'il y a des questions particulières sur cette présentation, des remarques ?

### **Sébastien THUBERT**

Si vous me permettez, un petit complément déjà pour remercier les étudiantes qui représentent un groupe très investi pour mener à bien ce projet qui est né l'année dernière dans le cadre d'un projet collectif, du moins qui a pensé cette organisation-là avec l'aide de la direction de l'accueil et de l'accompagnement pour le volet social, mais aussi des partenaires comme l'ANDES qui sont spécialisés sur les épiceries solidaires. Ce projet a reçu le soutien à la fois de Sciences Po que ce soit en locaux ou même du Conseil de la vie étudiante et de la formation pour les subventions, mais également du CROUS qui est intervenu au titre de la CVEC pour compléter les besoins d'investissement et l'association Claude ERIGNAC qui a souhaité dédier le prix annuel Claude ERIGNAC à ce projet parce qu'elle souhaitait venir en soutien des étudiants en difficulté, et donc tout un maillage de partenaires très large en dehors de ce projet et non pas une sélection de la direction de l'accueil et de l'accompagnement, du fait de l'obligation réglementaire dans une épicerie sociale d'assurer un suivi social. Il y a donc eu du coup du lien très fort entre les directions pour mener à bien ce projet. La Grenade souhaitait plus appuyer sur le volet participatif que social, et c'est un sujet qui fera j'espère des petits même en dehors de Sciences Po, parce que c'est un modèle complètement hybride et qui est un peu nouveau. On a plutôt des épiceries soit participatives, soit solidaires et rarement les deux réunies donc bravo à vous deux et à travers vous au groupe La Grenade.

### **Grégoire ETRILLARD**

Brièvement, je suppose que La Grenade, c'est en référence au fruit, même si c'est pour exploser les inégalités, etc. la référence à la grenade, l'autre, ce serait une infraction pénale. Je voulais vous demander juste s'il y a des étudiants qui sont à la fois du côté social et du côté solidaire, vous avez 61 et 103 ça fait 164, où il y a des doublons ?

**Ninon GREAU**

Pour le moment, les deux volets sont vraiment séparés, donc les élèves qu'il y a dans le volet social ne sont pas dans le volet participatif. En revanche, on va proposer aux élèves qui bénéficient de l'épicerie solidaire de s'inscrire sur notre plateforme participative si ça les intéresse et s'ils ont envie de compléter quand ils viennent l'offre solidaire par le catalogue participatif.

**Grégoire ETRILLARD**

C'est toujours bien qu'il y ait un don et un contre-don, mais je comprends aussi que vous ne les obligiez pas.

**Raphaël CHARPENTIER**

Merci infiniment. Et effectivement, s'il y a des conventions d'associations permanentes et une aide de Sciences Po pour des services aux étudiantes et aux étudiants, c'est aussi pour des projets comme le vôtre. Et donc merci infiniment pour ce que vous faites pour toutes les communautés de Sciences Po.

#### IV. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

**Raphaël CHARPENTIER**

Baptiste, je vous laisse à nouveau la parole.

**Baptiste VIVIEN**

Pour faire suite aux précédentes reconnaissances, 9 associations ont déposé leurs demandes depuis le dernier conseil. C'est toujours un peu la même méthode : ce sont soit des initiatives, soit des enseignes reconnues qui n'étaient pas encore à jour de leurs dossiers et qui au bénéfice de cette nouvelle année en présentiel ont réussi à recruter et à se remettre en activité. Je vous évite la liste à la Prévert des 9 associations, qui étaient en conformité de toute façon avec l'ensemble des critères fixés par le règlement et donc obtiendront si vous l'acceptez la reconnaissance pour une durée de 2 ans allant jusqu'à l'été 2023.

**Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Mme GASMI, est-ce que nous avons des procurations ?

**Ismahane GASMI**

Oui. Mme DE ABREU à M. COTTE, et Mme LEBARON à M. COHEN.

*Les membres votent la reconnaissance des associations étudiantes à l'unanimité.*

#### V. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DU 22 NOVEMBRE 2021

**Raphaël CHARPENTIER**

Nous continuons sur notre lancée avec l'adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la CVE. Nous avons eu 3 projets sur lesquels nous avons donné en CVE un avis favorable : un projet de We Start, sur un weekend justement autour des questions de start-up ; une subvention également pour Sciences Po Polyphonies pour organiser un concert de soutien aux femmes et filles afghanes, ce qui était un beau projet où nous avions essentiellement comme objectif de subventionner la location du piano ; et enfin, un projet également pour l'association Penser l'après, qui s'appelle « Mission Élysée 2022 », vaste programme. Est-ce qu'il y a des questions, des remarques particulières sur ces points ?

*Les membres votent le financement des projets étudiants à l'unanimité.*

## **VI. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2021**

### **Raphaël CHARPENTIER**

Continuons sur notre lancée avec l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre. Est-ce qu'il y a des remarques particulières ?

*Les membres adoptent le procès-verbal du 8 novembre 2021 à l'unanimité.*

## **VII. ACTUALITÉ DU PROJET CAMPUS 2022**

### **Raphaël CHARPENTIER**

Nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour, pardon encore de vous avoir fait un tout petit peu attendre, mais c'est un point qui intéresse et passionne tout le monde, et qui a une vertu en plus stratégique et prospective particulièrement importante. Et donc pour le point sur le projet Campus 2022, je vous cède la parole, Mme DUBRANA-LETY.

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Merci, Monsieur le Président, bonjour à tous, ravie d'être là ce matin avec vous pour vous partager quelques éléments d'information sur le projet Campus 2022. Très brièvement, vous allez voir que je ne vais pas parler que de Saint-Thomas, mais aussi du projet en tant que tel dans son ensemble sur tout le campus parisien. Et je vais d'ailleurs commencer par cela. Un petit rappel qui est nécessaire quand même, parce que nous avons beaucoup travaillé en interne et que ça ne s'est pas forcément toujours vu : comment nous avons travaillé sur le schéma directeur c'est un point important. Nous avons beaucoup de données d'entrée à prendre en compte. Il y a eu un long travail préalable de programmation, qui avait fait l'objet dès 2015-2016 de discussions, de boîtes à idées, de concertations, avec différentes communautés de Sciences Po, dont d'ailleurs les étudiants, et puis en progressant, on a travaillé aussi sur des projections d'effectifs, bien sûr, sur ce qu'est notre campus aujourd'hui dans sa morphologie actuelle ; également sur ce qui est peut-être moins visible, toute la contrainte qui naît d'une opération un peu complexe comme celle-ci, qui génère des déménagements, des transferts, des opérations tiroirs parfois — c'est-à-dire lorsqu'on doit faire plusieurs déménagements pour aboutir à l'installation finale – donc sur des contraintes de logistique, et de coût de déménagement ; des contraintes inhérentes aux locations dont la FNSP est bénéficiaire, puisque les dates de sortie de baux sont convenues à travers ces documents, et donc on ne peut pas sortir comme on veut ; et enfin, bien sûr nous prenons en compte l'état de nos bâtiments et autant que possible au fil des opérations, nous essayons de les améliorer, tout cela dans un objectif d'ensemble d'amélioration du campus parisien, de le resserrer, de le rendre plus urbain, de donner plus de visibilité, de lisibilité à nos sites et de faciliter et d'améliorer l'installation des différents services aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, à nos personnels et, en tout cas, d'améliorer l'installation de manière générale.

Une petite photo au passage à Saint-Thomas d'une opération de restauration d'une lucarne— je le mentionne, j'espère que vous avez eu l'occasion d'aller sur le blog Campus 2022 qui a fait plusieurs reportages sur l'évolution des travaux à Saint-Thomas et sur l'évolution du campus, et sachez qu'en tout cas, là, on a eu de très belles opérations de restauration avec des compagnons du devoir qui ont travaillé dans les règles de l'art sur la restauration notamment du bâtiment patrimonial. Ici, vous avez la vue du campus parisien tel qu'il est aujourd'hui en 2021 ; en rouge, ce sont les propriétés ou les sites mis à disposition, ou parfois occupés dans le cadre d'un bail long comme c'est le cas du 28 rue des Saints-Pères ; en bleu ce sont les locations classiques. Vous retrouvez l'intégralité de toutes les adresses que nous occupons, la plupart sont connues, peut-être certaines le sont moins, notamment certains centres sont hébergés dans des locations un peu plus lointaines, je pense notamment si vous le voyez tout en bas à l'OFCE qui est à Montparnasse ; tout au bout, vous le connaissez sans doute, le 98 rue de l'Université qui est occupé par le CEVIPOF et l'OSC, et puis à l'extrémité, à droite, au 117 boulevard Saint-Germain un site que vous connaissez mieux, puisqu'il reçoit du public, qui accueille l'École urbaine et l'École de journalisme. On va passer tout de suite sur la vue 2022 : Saint-Thomas est livré, et on va voir les

locations qui vont disparaître. Donc ce que vous voyez ici, c'est l'enchaînement des opérations : une fois que Saint-Thomas sera ouvert (parce que, aujourd'hui, il est livré et nous sommes en train de préparer son ouverture), vous voyez les locations qui vont être quittées à la faveur de différentes opérations de déménagement, et comme je le disais tout à l'heure, y compris d'opérations tiroirs c'est-à-dire que nous avons plusieurs mouvements au départ et à l'arrivée de mêmes sites. On aura tout à l'heure un logigramme qui essaye de montrer la complexité de ces opérations.

Ce que l'on peut retenir, c'est qu'effectivement, l'objectif d'avoir un campus resserré à travers cette nouvelle morphologie, est atteint : on est sur un périmètre qui du nord au sud, s'étale sur un peu plus de 500 mètres, d'est en ouest sur 300-350 mètres, en excluant toutefois l'OFCE, qui est à Montparnasse. Mais l'OFCE est un site qui ne reçoit pas du public ; en tout cas, sur le périmètre qui reçoit du public, on voit bien qu'on est très resserrés autour du boulevard Saint-Germain et autour de la rue Saint-Guillaume. Voilà ce que ça donne en termes de répartition des entités. Alors je tiens à préciser que cette image est bien fin 2022, puisque là nous commençons les déménagements à Saint-Thomas, les premiers ont lieu d'ici fin de semaine, ce sont des centres de recherche que nous déménageons en premier, mais nous avons six à sept mois d'opérations, et nous aurons une vision d'installation un peu plus pérenne à fin 2022.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'autour du boulevard Saint-Germain, sur la partie nord, c'est-à-dire, là où il y a Saint-Thomas, le 13U et le 28 rue des Saints-Pères, sont positionnés l'ensemble des centres de recherche et des écoles de masters ; également une part importante des espaces pédagogiques, mais bien sûr pas la totalité ; c'est relativement réparti de manière harmonieuse de part et d'autre du boulevard Saint-Germain. On a aussi de l'autre côté, bien sûr, le site historique qui conserve autour du 27 Saint-Guillaume et du 56 Saints-Pères, également du 9 Chaise, ses principales fonctions d'aujourd'hui, c'est-à-dire des espaces pédagogiques majeurs, notamment les grands amphithéâtres, qui sont au 27 Saint-Guillaume, de nombreuses salles de cours, et puis des services que vous connaissez, puisqu'il y a des bibliothèques, les cafétérias du 27 Saint-Guillaume et 56 Saints-Pères, et d'autres services que nous allons notamment implanter au 9 Chaise, en particulier qui concernent la vie étudiante, la DAI et Sciences Po Carrières qui seront sur le point sud du campus. J'ajoute qu'on a une sorte de miroir avec la partie nord, puisqu'à Saint-Thomas, nous aurons une cafétéria, qui déploie 150 places, beaucoup plus d'espaces libres de travail : 70 places au RDC du pavillon de l'innovation, et encore une trentaine réparties sur le cheminement, dans des alcôves, le long d'espaces qui sont un peu plus interstitiels. Nous avons également bien sûr les bibliothèques qui sont également côté Saint-Thomas, dont la bibliothèque de recherche. Donc, là vous avez vraiment la totalité des entités, il y aura une diapo après sur la répartition des services et des espaces de vie étudiante.

Une petite mention au passage des travaux qui sont fait au fil de l'eau, il ne s'est pas rien passé pendant ces dernières années en attendant la fin des travaux de Saint-Thomas : il y a eu des petites opérations, tout de même importantes pour l'évolution du campus. Vous connaissez les salles de coworking du 27 rue Saint-Guillaume, la création d'un nouvel accueil à la bibliothèque du 27, la réfection de la cafétéria du 28 rue des Saints-Pères avec le test d'une cabine téléphonique dans un espace qui reçoit du public. Je ne l'ai pas mentionné ici, mais vous savez aussi que le 13 rue de l'Université a fait l'objet d'une grande opération de rénovation partielle qui a pris plusieurs mois ; le hall a été intégralement rénové ; nous avons créé de nouveaux espaces, le centre de services étudiants, des espaces, qui ne sont pas encore ouverts, d'expérimentation numérique et d'innovation pédagogique au sous-sol — ils sont en train d'être équipés ; il y a eu l'adaptation d'une aile complète de sanitaires qui n'étaient pas encore accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc. ; et le jardin qui n'est pas encore ouvert, mais le sera bientôt.

Concernant le planning des cinématiques, je vais passer très vite. Nous avons aujourd'hui les clés de Saint-Thomas, nous sommes dans une phase de très forte coactivité sur le site, puisque bien entendu, le chantier en tant que tel est terminé, mais en revanche nous avons une forte période de levée de réserves qui va s'étaler sur deux mois ; c'est dans la logique de tout chantier. Pendant ce temps-là, nous déployons le mobilier, il y a 550 postes de travail à installer, 11 salles de cours, des salles projets, la cafétéria, etc. Tout ces espaces sont en train d'être équipés. Il y a également l'équipement informatique qui a commencé avant même d'ailleurs la livraison, dès cet été, pour déployer au total plus de 240 bornes WiFi à travers le site, et puis l'équipement audiovisuel bien entendu, qui a démarré, sur le modèle maintenant déployé, systématiquement autant que faire se peut, dans les salles de cours et dans les salles



projets, également sur le modèle des salles de coworking du 27 rue Saint-Guillaume. Sur l'audiovisuel, on est sur une campagne assez longue, puisqu'il y a beaucoup d'espaces à équiper. Pour l'ouverture de Saint-Thomas, qui va se faire au prochain semestre, toutes les salles ne seront pas encore équipées. Mais les premières salles de cours équipées en audiovisuel, y compris pour faire de l'hybride, vont bien être installées dans la programmation universitaire. Donc des cours concrètement vont s'y tenir, comme on le fait d'habitude, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lieu privilégié pour les cours ; c'est vraiment un examen du parc total de salles de cours qui est fait à chaque fois et permet au service qu'on appelle Planning de positionner l'ensemble des UP dans le semestre.

Si je poursuis, pour nous ce n'est pas terminé, puisque je vous l'ai dit, il y a encore beaucoup de déménagements à faire notamment dans les espaces qui sont libérés par les entités qui vont à Saint-Thomas. Et puis, nous devons poursuivre la sortie des baux et nous engager une importante campagne de travaux de rénovation partielle à nouveau au 30 Saint-Guillaume : le but est à la fois de faire la rénovation générale du bâtiment, notamment sur la chaudière, mais bien entendu surtout de pouvoir mettre à niveau le bâtiment, transformer les espaces, en particulier le hall du RDC. Cela a été mentionné tout à l'heure, avec une orientation ouverte vers la vie étudiante, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque c'est l'accueil de la bibliothèque. Les deux premiers niveaux du 30 Saint-Guillaume, qui sont donc aujourd'hui les salles de consultation, vont accueillir des salles de cours dont un plateau pédagogique et des salles projets, dont on pourra discuter, dans le courant du projet, de l'utilisation ; le troisième niveau va accueillir des bureaux des services de la DRIS, puisque si vous connaissez bien le 30 Saint-Guillaume, aujourd'hui plusieurs bureaux sont répartis dans ces étages de consultation. Nous allons les remonter au 3<sup>e</sup> étage pour libérer complètement le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> qui seront entièrement dédiés au public de Sciences Po. Le -1 quant à lui va accueillir une salle documentaire pour laquelle la DRIS est en train de réfléchir au projet, en lien avec les besoins de la recherche. C'est une opération qui va prendre entre 7 et 9 mois de travaux. Donc nous allons reloger temporairement la DRIS dans des adresses que nous quitterons en fin d'année. Ensuite, dernière opération qu'on aperçoit en 2023, la transformation des salles de consultation du 199 boulevard Saint-Germain en salles de cours à nouveau, et normalement en labo de langue qu'on va transférer du 56 Saints-Pères, rénover, moderniser et réinstaller au 199. C'est le projet aujourd'hui, mais on en est vraiment au tout début de la réflexion.

Très rapidement, nous en sommes là. Ça, ce sont les opérations de déménagement que nous sommes en train de mener à bien. Les premiers déménagés sont le LIEPP, le Centre d'histoire et la Direction scientifique ; vont suivre derrière d'autres centres au mois de décembre : Médialab, CSO, la deuxième partie du Centre d'histoire, le centre pour l'entrepreneuriat également ; et puis en janvier, nous faisons les écoles, au tout début du mois, juste avant les inscriptions pédagogiques, et d'autres centres, dont le CEVIPOF, l'OSC et le CEE. Ensuite nous poursuivons avec la phase suivante : une fois que les adresses sont libérées, l'animation est censée expliquer les contraintes de cinématique de ces déménagements, c'est-à-dire qu'on ne peut pas les organiser si auparavant ça n'a pas été libéré, voire rafraîchi, voire légèrement réaménagé. Là, c'est la suite du schéma directeur qui va nous conduire à peu près à mi-2022. En synthèse, au terme de ces opérations, nous aurons 660 places en bibliothèque, près de 300 places de travail libre réparties sur le campus, dont celles que j'ai mentionnées tout à l'heure à Saint-Thomas, mais celles aussi que nous allons créer au 30 Saint-Guillaume, par exemple. Nous avons une douzaine de salles projets, là aussi réparties sur 3 sites : il y en a 8 à Saint-Thomas, il y en aura d'autres au 30 Saint-Guillaume, je l'ai mentionné. Il y aura 400 places de travail en espaces de convivialité ; j'ai évoqué les 150 places de la cafétéria de Saint-Thomas ; beaucoup d'espaces paysagers dont ceux de Saint-Thomas qui sont extrêmement précieux pour le projet, voire pour le quartier, puisqu'on a apporté un véritable îlot de fraîcheur ; des places pour les doctorants qui sont concrètement doublées, installées au plus près des centres (de 115 à 230 places) ; des espaces dédiés à la recherche, des salles de séminaire, des salons scientifiques, des salles mutualisées, un salon de la faculté et enfin vous l'avez peut-être vu, nous avons déjà réinstallé le département des archives sur le site du 28 rue Saint-Guillaume, où un espace de consultation des archives a été aménagé. À la fin, je ne le commenterai pas plus puisque je l'ai déjà largement abordé, mais c'est la vision à l'horizon fin 2022, début 2023 que vous avez sous les yeux.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci infiniment. Est-ce qu'il y a sur cette présentation et plus globalement sur l'organisation du campus à l'horizon 2022-2023 des questions ?

### **Sarah BONVALET-YOUNES**

Nous avons des inquiétudes de la part d'étudiants, notamment en master de journalisme, qui ont peur de ne plus avoir suffisamment de salles pour faire du montage ; on a également des retours de Radio Germaine, qui s'inquiète de ne plus avoir de studio d'enregistrement. Je ne sais pas si ça a déjà été traité. Et également au niveau du local syndical, nous nous retrouvons dans une situation où il y a quand même beaucoup d'associations qui ont besoin d'endroits pour faire leurs réunions et donc qui viennent les faire au local ; on les accueille avec plaisir, mais à un moment on se retrouve un peu serré dans ce local syndical, et parfois ça peut même être source de tension au sein de la vie associative. Donc on voulait savoir si les associations pouvaient avoir une salle dédiée à leurs activités.

### **Kévin COHEN**

Merci pour cette présentation, j'ai juste deux questions sur l'existant : la première, est-ce qu'il peut y avoir éventuellement des prises dans l'amphithéâtre Emile Boutmy, parce qu'aujourd'hui on est tous avec des ordinateurs et c'est un peu compliqué, et une deuxième question sur l'accessibilité : sur l'amphithéâtre Simone Veil, est-ce que des travaux sont prévus pour le rendre accessible pour les personnes à mobilité réduite ? Merci.

### **Florence DANTON**

Oui, bonjour à tous, ayant eu l'occasion de visiter le 1 Saint-Thomas, je ne peux que saluer ce chantier qui est magnifique et puis les très beaux locaux qui vont nous être offerts à partir du début de l'année qui vient. Ma question en fait vient en écho d'un point que la CFDT a eu l'occasion d'évoquer ce matin par voie de communiqué, et qui concerne l'usage des badges sur ce futur site, puisqu'il a été dit que tant à l'entrée du site qu'à l'intérieur entre les différents services il serait obligatoire, donc on appelle à un point de vigilance, à la fois sur ce sujet de la libre circulation, il nous semble qu'une grande université internationale se doit de laisser circuler librement les hommes et les idées, en plus quand il s'agit d'un site de recherche ; et d'autre part, sur la collecte, le stockage et l'usage des données, on a besoin effectivement d'un petit peu plus de précisions sur ce sujet-là. Et puis je voudrais redire que l'ensemble de ces remarques vient en écho de celles de notre directeur en début de séance qui appelait justement à un chantier du 1 Saint-Thomas ouvert sur la ville, donc pour les mêmes raisons, il me semble que le recours à ces badges de manière systématique pose question. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, peut-être une réponse qui sera à deux voix, je ne sais pas si Sébastien THUBERT sur certains points associatifs voudra répondre ? Qui veut commencer ? Je vous laisse la parole.

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Je vous remercie. Alors, pour les masters de l'École de journalisme, cette dernière va être très bien dotée, ce sont des locaux qui sont très bien équipés avec un véritable studio télé, un véritable studio radio, 4 salles de montage, une newsroom. Ce sont des locaux strictement dédiés à l'École de journalisme. Bien entendu, l'École de journalisme peut, comme toutes les autres écoles, réserver des espaces que l'on appelle banalisés, c'est-à-dire des salles de cours dans le campus parisien. Il n'y a aucun problème. Aujourd'hui, je considère que les locaux futurs seront nettement plus adaptés à l'activité de l'école qu'ils ne le sont à ce jour, et en plus, ils seront intégrés au campus.

Ensuite, pour Radio Germaine, c'était un point qui avait été identifié, mais peut-être pas traité suffisamment en amont, sachant qu'il y a beaucoup de cas particuliers sur le campus. La cible d'arrivée, en termes d'implantation, est le 56 rue des Saints-Pères. Nous y travaillons avec la DVCE pour essayer de mutualiser un espace dédié en discussion avec Radio Germaine et Sciences Po TV. Donc là, effectivement, c'est un point qu'il va nous falloir traiter rapidement, mais c'est bien identifié ; en revanche, il n'est pas question de laisser Radio Germaine sans lieu d'implantation.

Sur les locaux syndicaux, Sébastien, c'est peut-être là où tu veux intervenir ?

### **Sébastien THUBERT**

Oui, pour compléter sur Radio Germaine : notre enjeu, c'est comment arrive-t-on à mettre en place un studio télé et radio à destination des associations étudiantes, et pas seulement de Radio Germaine, parce qu'il y a des besoins au-delà de Radio Germaine, et c'est en sens que nous souhaitons travailler, mais nous sommes en lien avec Radio Germaine, peut-être ne vous l'ont-ils pas dit avant ce conseil.

Pour le local syndical, il faut que nous arrivions à trouver un fonctionnement déjà entre les organisations représentatives, parce que ce n'est pas encore calé, pour qu'il y ait une juste répartition des temps qui sont dédiés, même si pour le moment il est très peu utilisé. En tout cas, nous avons des salles qui sont à disposition pour les associations étudiantes, notamment la salle qui est juste en dessous qui est la salle 107 que nous mettons à disposition très facilement lorsqu'on nous fait la demande, et si j'en crois les 520 demandes de salles qui ont eu lieu depuis le 30 août, nous arrivons à répondre à la demande de salles pour les besoins de réunion. Et concernant la question en revanche d'associations spécifiques qui ont besoin de faire des permanences, parce qu'elles sont dans des logiques d'accueil du public, etc., nous allons travailler dans la trajectoire du Campus 2022 pour identifier des espaces plus facilement appréhendables pour ces associations-là.

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Je poursuis les réponses aux questions. Sur celle des prises en Emile Boutmy, on aimerait bien en déployer. Nous avons deux difficultés : la première, c'est que l'amphi est d'intérêt patrimonial, et donc malheureusement, on ne peut pas très facilement tirer des prises ; l'autre sujet est plus dimensionnant, et on le retrouve dans tous les bâtiments, c'est qu'on a des puissances maximales qui sont assez anciennes sur ces bâtiments, donc en réalité si on veut améliorer l'offre, il faut quasiment reprendre toute l'électricité des sites, ce que l'on essaye de faire, par exemple, ici au 13 U, quand on a fait la rénovation partielle, les étages ont été repris, rénovés. On a redimensionné les ressources électriques. On va le faire au 30 Saint-Guillaume, bien sûr, dans le cadre de la campagne de travaux, mais vous voyez qu'à chaque fois, ça s'inscrit dans une campagne plus large.

Ensuite sur l'accessibilité de Simone Veil, ce n'est pas tout à fait le même problème. Déjà, Sciences Po n'est pas propriétaire de ce site, nous sommes en bail emphytéotique ; par ailleurs, c'est un site qui est fortement contraint dans les documents d'urbanisme. C'est-à-dire que Simone Weil n'existe pas dans ces documents ; il a été créé dans le temps par les Ponts et Chaussées, qui étaient les précédents occupants, ce qui à l'époque a été admis. Mais aujourd'hui, si on fait une campagne de travaux importante, il pourrait être remis en cause au regard de ces documents d'urbanisme. Cela ne veut pas dire que la conclusion est immédiate, ça veut dire qu'il faut organiser une discussion. Donc déjà ça ne simplifie pas les démarches. Bien sûr, le rendre accessible fait partie des projets. Aujourd'hui, on n'a pas trouvé de solution qui ne nous obligerait pas à casser intégralement l'escalier, par exemple ; mais c'est quand même à l'étude, notamment avec un élévateur, et si on poursuit les études aujourd'hui, il faut également le financer, mais surtout l'inscrire dans cette discussion avec notamment l'ABF, qui est très vigilant sur les modifications que nous pouvons faire sur ce type de site.

Concernant le contrôle d'accès et la libre circulation, je vais distinguer deux choses : il y a le contrôle d'accès à l'entrée, qui de toute façon aujourd'hui est effectif partout. Je parle d'un contrôle à l'entrée du site, je ne parle pas des moyens ; simplement vous savez qu'aujourd'hui, pour rentrer au 27 Saint-Guillaume, il faut présenter son badge, c'est le cas aussi au 13 rue de l'Université, etc. Ça, c'est la partie séparation entre le domaine public et ce qu'on considère être le domaine privé, c'est-à-dire une fois qu'on est à l'intérieur du campus. Je vais y revenir. Je vais parler là du contrôle d'accès à l'intérieur du site ; concernant le principe qui avait été convenu dans les discussions avec les entités (et elles ont été nombreuses et on a fait beaucoup de concertation avec les entités à installer), dans un premier temps, il y avait eu des demandes de certains centres de pouvoir avoir un contrôle d'accès à l'entrée du centre. Pourquoi ? Parce que certains espaces ne sont pas dans des bureaux fermés à clé. Si on prend le Médialab, par exemple, aujourd'hui, le centre est installé dans ce qu'on appelle les galeries, c'est-à-dire au-dessus du cloître ; là, on avait une demande de l'ABF de ne pas cloisonner ces espaces, et donc les seuls contrôles d'accès qu'on puisse avoir, pour protéger même les affaires personnelles, c'est de mettre

des badges en début et en fin de galerie. Certains centres avaient spécialement demandé ces contrôles d'accès, et puis effectivement dans les discussions, je mets un peu de côté Médialab, on est arrivé à un point d'équilibre sur le principe : on sépare tel que le veut d'ailleurs le permis de construire l'accès entre le public de Sciences Po, qui est donc essentiellement au RDC et au -1, et l'accès aux bureaux. Ça, c'est une recommandation de l'enquête de sécurité publique qui est une pièce annexée au permis de construire, une recommandation de la Préfecture. Donc le badge est bien nécessaire pour accéder aux bureaux, mais on n'est pas obligé une fois qu'on a passé le premier étage, qu'on est rentré dans des espaces de bureaux, de segmenter entre les centres. C'est le point de divergence qui est apparu la semaine dernière entre nous, c'est-à-dire entre services du secrétariat général. C'est probablement une incompréhension, en tout cas ce n'est pas une difficulté, puisque ce n'est que de la programmation et que c'est totalement modifiable en fonction des besoins, et même dans le temps : on pourra y revenir, le modifier encore. Simplement, aujourd'hui, ce qu'il me paraît difficile de mettre de côté, c'est la séparation entre l'espace public et l'espace de bureaux, parce que c'était une forte attention des services de la Préfecture, sachant qu'il faut la remettre dans le contexte : le permis de construire a été développé puis instruit dans une phase post-attentat où les services de la Préfecture étaient extrêmement exigeants, voire beaucoup plus exigeants encore que ce qu'il a été décidé de faire.

Maintenant, si je reviens sur la question des contrôles d'accès à l'entrée, comme je le disais, c'est une question de moyens. Pour ce qui est de Saint-Thomas, et par parallélisme au 13 U, puisque les deux sites sont connectés et que les services de la Préfecture demandent un parallélisme de moyens entre l'entrée de Saint-Thomas et le 13 rue de l'Université, ce qui paraît logique, la prescription liée au permis de construire est d'avoir des PNG, c'est-à-dire des portiques avec contrôle d'accès par badge. Aujourd'hui, encore une fois au 27 rue Saint-Guillaume, ce contrôle d'accès est assuré par de l'humain ; à Saint-Thomas, il a été demandé de le faire de manière plus automatique, et donc de manière un peu plus systématique, donc un contrôle par badge. C'est le dispositif qui a été développé, mais encore une fois j'insiste, à l'origine, c'est lié à l'instruction du permis de construire de Saint-Thomas dans la discussion avec les services de la Préfecture de police.

Après, sur la question des données, malheureusement je ne vais pas pouvoir vous répondre parce que c'est du côté de mes collègues des services et moyens généraux que ça se joue ; nous, à l'immobilier, c'est le matériel. Ils y travaillent, bien sûr, on va se coordonner pour apporter des réponses très précises sur cette question des données, sur la façon dont elles sont gérées et dont tout ça est déclaré auprès des bonnes instances. Et bien sûr, j'imagine, il y aura une discussion autour de cela, sachant qu'aujourd'hui, ce n'est pas encore opérationnel. Ce qui est certain, c'est qu'on les avait à la livraison, on les a ; après, la question de la mise en fonctionnement est à notre main et cela peut être progressif, et les conditions surtout vont être clarifiées bien sûr.

### **Jean COTTE**

Au sujet du Saint-Thomas, je me permets de me faire l'écho de l'AS, dont le directeur a dit qu'il voulait prendre les considérations très au sérieux. L'AS demande s'il serait possible de mettre en place des vestiaires dans ce nouveau campus, pour aider à la bonne tenue des activités sportives.

### **Golvine DE ROCHEMBEAU**

Juste une question de clarification : est-ce qu'il y aura un passage entre le 28 rue des Saints-Pères et Saint-Thomas, pour que les étudiants et les chercheurs qui sont basés 28 rue des Saints-Pères puissent profiter des aménagements de Saint-Thomas.

### **Jérôme SGARD**

Une question tout à fait matérielle et pratique : est-ce qu'il y a des investissements prévus pour ranger des vélos à l'abri de la pluie ?

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Aujourd'hui, il n'est pas prévu d'installer des vestiaires à Saint-Thomas pour les étudiants et malheureusement nous n'avons plus vraiment de place pour les déployer. En revanche, c'est une question que l'on peut tout à fait intégrer dans les autres projets de Campus 2022 et on a déjà commencé

à en parler avec la DVCE pour voir comment répondre à cette demande. Donc là immédiatement, je n'ai pas la réponse, mais c'est aussi un sujet identifié.

Sur la question de la libre circulation entre le 28 Saints-Pères et Saint-Thomas, de toute façon toutes les communautés de Sciences Po auront accès à tout en réalité, donc il n'y a pas de passage particulier d'un site à l'autre. Un étudiant, un enseignant-chercheur, un doctorant, des personnels administratifs peuvent aller partout, profiter de tous les espaces, si c'est la question. Vous parlez de la rue Pré-aux-Clercs peut-être ?

### **Golvine DE ROCHEMBEAU**

Il me semble qu'à un moment a été évoqué, mais je ne suis pas sûre à 100 %, un passage souterrain entre les deux bâtiments. Est-ce qu'il sera ouvert aux chercheurs et aux étudiants ?

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Pas entre le 28 Saints-Pères et Saint-Thomas : il y a quand même la rue Pré-aux-Clercs, et des copropriétés qui les séparent, c'est strictement impossible. En revanche, le seul accès sous-terrain est bien entre 13 rue de l'Université et Saint-Thomas. Il existe, il est dessous, il sera ouvert au début du semestre prochain, par le RDC et par le niveau -1 avec un ascenseur qui assure l'accessibilité entre les deux sites.

Le dernier point sur le vélo, il y a un local vélo à Saint-Thomas. Évidemment, le nombre de places déployé n'est pas à la mesure des besoins, on le sait. Nous sommes en train de travailler avec la DSMG notamment et les référents déménagements, qui sont nos correspondants dans les entités déménagées sur la question de l'usage de ce local. Nous avons sur les autres sites largement étudié, scanné notre campus pour voir ce qu'il était possible de faire en dialogue avec l'ABF, parce qu'en réalité, toutes nos cours sont d'intérêt patrimonial : elles sont toutes pavées, font toutes partie d'hôtels particuliers et la posture de l'ABF sur la préservation de ces cours, et ça s'entend, est assez stricte. Et donc, il n'est pas autorisé aujourd'hui de déployer des abris, voire même des arceaux en plein air dans ces cours généralement. Avec un autre problème, qui est là est purement de sécurité incendie : ce sont aussi ces cours qui sont les points de rassemblement en cas d'évacuation incendie et qu'on ne peut pas les encombrer. Donc on a de fortes contraintes. La seule discussion possible, le seul horizon, mais qui est réel, pour avancer sur ce sujet, c'est de discuter avec la Mairie du 7<sup>e</sup> et de voir comment déployer tout autour de nos sites davantage d'arceaux vélos, peut-être, pourquoi pas, un jour des abris, ce n'est pas totalement exclu, c'est une question d'investissement et de dialogue avec la mairie, sachant qu'on est sur un quartier qui dispose quand même d'espaces urbains généreux. Donc c'est aujourd'hui l'orientation que nous suivons.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Alors sauf s'il y a une toute dernière question, je me permets d'en poser une dernière, mais qui ne vous est pas forcément totalement adressée ; c'est un souhait que j'avais d'ailleurs déjà émis, mais je sais que les choses sont en route puisque Ismahane GASMI nous a écrit à ce sujet : peut-être si le conseil pouvait avoir une visite du campus Saint-Thomas, je pense que ça pourrait intéresser chacune et chacun. Mais je crois comprendre que c'est en cours, donc c'est une bonne chose et une bonne nouvelle si ça peut aboutir.

### **Emmanuelle DUBRANA-LETY**

Tout à fait et des dates sont présélectionnées, il n'y a plus qu'à confirmer.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Formidable. Je vous remercie et vous libère.

## VIII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

### **Raphaël CHARPENTIER**

Nous arrivons donc au dernier point de notre ordre du jour, à savoir l'échange d'information sur des questions diverses. Est-ce qu'il y a des points particuliers que certaines ou certains souhaiteraient amener à nos débats ?

### **Kévin COHEN**

J'ai été interpellé par des étudiants qui sont actuellement en 3<sup>e</sup> année à l'étranger et qui doivent effectuer un stage, et qui ont une certaine crainte vis-à-vis de la note qui était présente dans le dernier mail. Il y a un délai qui a été donné par rapport à leurs conventions de stage, néanmoins si jamais ils dépassent ce délai-là, ils n'ont plus de place assurée à Sciences Po pour le 2<sup>e</sup> semestre. Je vais lire le passage : « Une fois la date du 15 décembre passée, nous ne pourrons plus vous réserver une place aux cours et votre semestre 6 sera automatiquement validé sous forme de stage. » Il y a juste une crainte autour de cela, est-ce qu'on pourrait clarifier un peu le positionnement ?

### **Sarah BONVALET-YOUNES**

Je souhaite saluer la mise en place de dispositifs de distribution de protections périodiques. C'est un petit bémol, mais ceux qui sont présents dans les toilettes principales du 27 sont toujours vides, mais c'est parce qu'il y a beaucoup de passage, je comprends que ce soit compliqué. Par ailleurs, ils n'ont pas encore été installés sur le campus de Nancy, les étudiantes s'en plaignent.

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Pour répondre à la place du collègue universitaire, je pense que c'est un moyen d'avoir des retours d'étudiants, parce que c'est compliqué d'organiser comme vous le savez le semestre 6. Donc je pense que le fait d'avoir posé un délai tendait à vouloir s'assurer qu'on aurait un maximum de réponses pour composer les enseignements, ce ne sont pas des choses qui sont faciles à faire. Je pense qu'il faut rassurer vos camarades, leur dire de répondre, et s'ils n'ont pas trouvé de stages, il n'y a aucune difficulté pour qu'ils soient admis et acceptés dans le semestre 6 à condition qu'ils se manifestent pour qu'on puisse composer les enseignements. On en parlait tout à l'heure avec le directeur, c'est vraiment un sujet de planification et de programmation, donc c'est pour cela qu'il y a une date limite, qui est tardive je trouve, le 15 décembre alors que les congés sont le 17. Encouragez vos camarades à répondre, mais il n'y aura pas de difficultés majeures, rassurez-vous.

Sur l'installation « des petites choses », effectivement je pense que c'est une bonne chose que cela soit enfin installé. Concernant le campus de Nancy, cela ne devrait plus tarder on va faire remonter ce sujet également. Merci.

### **Francesca CABIDDU**

Je voulais faire une petite annonce : en complément de l'action que La Grenade mène, qui a lieu tout au long de l'année, je voudrais rappeler que le pôle aide sociale organise aussi des distributions alimentaires et que cette semaine, vendredi, il y en aura une au 13 rue de l'Université, au 1<sup>er</sup> étage, de 16 heures à 17 heures. Je pense que vous avez reçu l'information, donc n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos réseaux ou à me solliciter si vous avez besoin que je vous mette à disposition des visuels ou des informations.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Merci à toutes et à tous. Je vous souhaite une excellente semaine, et on se retrouve le mois prochain pour un prochain CVEF.

*Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 24.*